

Horaires de Rentrée Scolaire 2019

Rentrée des 6^{èmes} : lundi 2 septembre à 13h45 dans la cour (les parents peuvent rester avec l'enfant toute l'après-midi). Goûter à 16h. Mardi 3 septembre de 8h10 à 10h00, l'intégration en 6^o continue, avec le Professeur Principal. Les cours commenceront le mardi 3 septembre à 10h15.

Rentrée des 5^{èmes} : Mardi 3 septembre à 9h
Rentrée des 4^{èmes} : Mardi 3 septembre à 9h30
Rentrée des 3^{èmes} : Mardi 3 septembre à 10h

} Au gymnase

Rentrée des 2^{ndes} : Lundi 2 septembre à 14h15
Rentrée des 1^{ères} : Lundi 2 septembre à 14h45
Rentrée des Term. : Lundi 2 septembre à 15h15

} Au gymnase

Goûter du lycée à 16h15 – Fin de l'après-midi à 16h45

LES DATES A RETENIR

Les vacances

Document à
conserver

Vacances de la Toussaint

Du vendredi 18 octobre 2019 au soir au lundi 4 novembre 2019 au matin

Vacances de Noël

Du vendredi 20 décembre 2019 au soir au lundi 6 janvier 2020 au matin

Vacances d'Hiver

Du vendredi 07 février 2020 au soir au lundi 24 février 2020 au matin

Vacances de Printemps

Du vendredi 03 avril 2020 au soir au lundi 20 avril 2020 au matin

Pont de l'Ascension : du 21 mai 2020 au 24 mai 2020

Lundi de Pentecôte : le 01 juin 2020

Vacances d'été

A partir du 03 juillet 2020 au soir

Attention : Les examens en 1^{er} et Ter peuvent se terminer au-delà de cette date.

Les PORTES OUVERTES auront lieu le samedi 29 février 2020 de 9h à 12h00

Les trimestres 2019/2020

En Collège
Et en Lycée

1^{er} Trimestre : de la rentrée scolaire au vendredi 22 novembre 2019

2^{ème} Trimestre : du lundi 25 novembre 2019 au vendredi 6 mars 2020

3^{ème} Trimestre : du lundi 9 mars 2020 aux Conseils de classes

Horaires de cours

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h10 à 12h05
de 13h45 à 16h45 (ou 17h40 si nécessaire et selon les classes)

Mercredi : de 8h10 à 12h05

Au niveau du lycée, la coupure du déjeuner peut être réduite à 1h en fonction de l'emploi du temps.

L'appel se fait à 8h10 et 13h45 en classe en collège ; à chaque heure de cours en Lycée.

Stages

- du lundi 30 mars 2020 au vendredi 3 avril 2020 pour les Troisièmes
- du mardi 15 juin 2020 au vendredi 26 juin 2020 pour les Secondes

Les professeurs principaux vous remettront en temps voulu les conventions de stage et les informations nécessaires. Cependant les entreprises étant extrêmement sollicitées, il est important de ne pas attendre le dernier moment pour rechercher un terrain de stage.

LA VIE SCOLAIRE

Règlement intérieur : Merci de prendre le temps de le lire avec votre enfant, sur le site Ecole Directe, car il précise toute l'organisation et le fonctionnement de l'établissement. Nous attirons d'ores et déjà votre attention sur quelques points de ce règlement.

- ✓ **Agenda / Carnet de liaison :** Au collège et au lycée l'établissement fournit, gratuitement, à chaque élève un **agenda/carnet de liaison en collège** et un **carnet de liaison en lycée**. Chaque élève doit avoir cet agenda et/ou carnet de liaison en permanence avec lui (**Pas d'agenda du commerce en collège**). Si un élève le perd, un nouveau carnet lui sera fourni et facturé 5 €.
- ✓ **La carte scolaire :** Au collège et au lycée, l'établissement fournit, gratuitement, une carte scolaire à chaque élève. Cette carte permettra le passage au restaurant scolaire, l'enregistrement d'un retard, l'appel des élèves, ainsi que le contrôle des entrées et sorties (à présenter automatiquement).
- ✓ **Absences :** Vous êtes invités à signaler l'absence de votre enfant à l'accueil de l'établissement (05-34-01-36-40) **avant 8h30 le matin**, puis à **justifier cette absence par un billet** qui se trouve dans le carnet de liaison. Sans ce billet, **l'absence restera indiquée comme prévenue mais « non justifiée »**.
Les rendez-vous médicaux ne sont pas autorisés sur le temps scolaire. Les absences pour convenance personnelle (voyage, rendez-vous festif, etc.) ne peuvent être acceptés.
- ✓ **Vols :** Ils sont rares et nous les déplorons ! Cependant la grande majorité d'entre eux pourraient être évités si certaines précautions relevant souvent du bon sens, étaient prises. En tout état de cause la responsabilité de l'établissement ne pourra être engagée. Sont convoités : les téléphones portables, les vêtements de marque, l'argent liquide, vélo, trottinette...
- ✓ **Téléphones et autres objets connectés...** : Le téléphone portable est interdit en collège. Il est toléré sous certaines conditions au lycée. Il est interdit POUR TOUS au self
- ✓ **Dispositif d'accompagnement des élèves :**
Deux dispositifs d'accompagnement annuels, sur inscription, sont proposés aux jeunes (Pensez à remplir la fiche d'inscription)
 - **L'étude surveillée**
 - **L'aide aux devoirs**
- ✓ **Modification d'emploi du temps**
Les entrées retardées ou sorties anticipées de l'établissement en cas d'absence de professeur ou d'événements exceptionnels sont soumises à **l'autorisation unique de la vie scolaire**. **Aucun élève ne peut entrer ou sortir de l'établissement sans l'accord de la vie scolaire en dehors de l'horaire habituel**. Merci de bien respecter cette consigne afin de garantir la sécurité de vos enfants et le bon fonctionnement du service de vie scolaire, qui ne peut assurer un emploi du temps à la carte pour chaque élève.

PASTORALE

L'ensemble scolaire Notre-Dame est un établissement catholique. Il relève de la tutelle de la Compagnie de Marie Notre-Dame. A ce titre, son projet pastoral est à la fois lié à celui du diocèse et ancré dans la pédagogie et la spiritualité Ignacienne.

Un projet pastoral pour croire, vivre et célébrer

Pour toutes questions relatives aux sacrements ainsi qu'au contenu des célébrations et divers événements animés par l'équipe pastorale, Philippe CACHEUX Adjoint en Pastorale Scolaire et Marie-Françoise ASSEMAT Animatrice en Pastorale Scolaire sont joignables à l'adresse suivante : pastorale@notredame-pamiers.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil place des Cordeliers :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7h45 – 18h15

Les mercredis : 7h45 – 15h

Horaires d'ouverture de l'accès Place Milliane :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h45 à 9h - de 12h à 12h15 - de 13h30 à 14h et de 16h45 à 17h15

Les mercredis : de 7h45 à 8h15 - de 12h à 12h15

Un personnel de sécurité fait traverser les enfants sur un passage protégé. Merci de l'emprunter pour votre sécurité et celle de vos enfants.

Secrétariat

Anne RATON sera à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-41

BOURSES : La demande de bourses en Collège se fait en septembre. Pour le lycée, la campagne a lieu au 2nd trimestre de l'année précédente.

Mme RATON gère l'inscription des élèves aux examens.

Comptabilité

Marie-Charlotte CORREDERA sera à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-46 ou economat@notredame-pamiers.fr

Concernant la note de frais, nous vous rappelons que la somme demandée est forfaitaire et mise à disposition sur votre portail Ecole Directe. Pour les familles n'ayant pas choisi le prélèvement automatique un paiement en ligne par carte bleue est désormais possible.

Concernant le paiement de la cantine et des activités périscolaires vous pouvez également effectuer votre règlement en ligne, par carte bleue.

Les Remises

Une remise de 10% sur les frais de scolarité est accordée aux familles de trois enfants et plus.

Une remise de 10% est accordée sur la 2nde demi-pension, 15% à partir de la 3^{ème}.

Concernant les remises liées à des difficultés financières, vous voudrez bien vous adresser directement à l'économat.

Chargé de communication

Mariane CHAUVEAU répond aux problèmes liés à Ecole Directe, met à jour le site internet. Elle s'occupe du secrétariat pédagogique.

Vous pouvez la joindre également à l'adresse : communication@notredame-pamiers.fr

News, Infos diverses

N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.notredame-pamiers.fr

Restauration

Les repas servis au restaurant scolaire sont préparés sur place. Nous avons un contrat de prestation avec la Société ELIOR qui, par le biais de son Chef Gérant, élabore les repas au sein de l'Institution.

Nous vous rappelons que, pour les élèves externes, les repas se règlent **avant le passage au self**.

Les règlements s'effectuent auprès de l'accueil le matin, de 7h45 à 11h ou sur Ecole Directe.

Vous pouvez vous informer du solde disponible en consultant votre portail Ecole Directe. Afin de ne pas accumuler trop de retard, nous vous préviendrons par téléphone dès que votre solde sera négatif. Vous veillerez alors à créditer votre compte le plus rapidement possible.

QUELQUES INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

Le latin est proposé de la 5^{ème} à la Terminale. Le programme est attrayant et comprend la découverte des civilisations et l'apprentissage de la langue. Cet enseignement permet l'obtention de points supplémentaires au brevet des collèges et au baccalauréat. Le grec est proposé au lycée.

Dans le cadre de la promotion de la langue Allemande, langue la plus parlée au sein de l'Union Européenne, nous vous rappelons que l'Allemand est proposé en LV 1 dès la 6^{ème} (dans le cadre d'une classe bi-langue) et en LV 2 dès la 5^{ème}. Les élèves peuvent aussi la choisir en tant que LV 3 à partir de la classe de Seconde. L'espagnol est proposé en LV2 dès la 5^{ème}.

En lycée, la musique et / ou les arts plastiques peuvent être suivis en options facultatives. Les élèves peuvent également suivre, par correspondance, une langue vivante avec un organisme agréé ; les notes seront prises en compte dans les bulletins trimestriels. Les frais restent cependant à votre charge.

De la 6^{ème} à la Terminale, les élèves peuvent participer, le mercredi après-midi, à l'UNSS (inscription auprès des enseignants d'EPS).

Un partenariat a été mis en place pour les 6èmes et 5èmes avec l'école de Tennis de Pamiers et le club de gymnastique La Vaillante.

Ce partenariat consiste en de petits aménagements d'horaires scolaires pour que les élèves puissent participer aux activités citées ci-dessus. Nous vous demandons de vous rapprocher des clubs et de l'école de musique afin de voir si une inscription est possible.

Pour tout renseignement, contacter Mme PAVIOT au 05.34.01.36.40.

L'APEL (Association des parents d'élèves) vous accueillera sur les journées de rentrée.